

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 27 NOVEMBRE 2017

Objet : **HONORARIAT**

Membres élus présents : MM. BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MARTIN - MONNET - MME NALLET - MM. PERRAUT - PRADEL - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention du Président FONTENAT

C'est la dernière Assemblée avant le départ en retraite effectif de Jean-Pierre ACHARD, qui nous avait tous réunis le 26 juin dernier, en détaillant son parcours de plus de quarante années de carrière.

Je n'y reviendrai pas, mais en revanche, avec mes collègues du Bureau, nous vous proposons de lui décerner l'honorariat, ce qui nous permettra d'inviter Jean-Pierre à certaines de nos actions.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président FONTENAT, décide de décerner l'honorariat à Jean-Pierre ACHARD.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président